

## **Réunion du Comité Directeur UFOLEP du vendredi 17 décembre 2021.**

**Présents :** P. Déon, J-C Bezot, A. Venel, R. Bougé, M et M-C Cellier, A. Geoffroy. D. Creux.

**Excusés :** L. Dameron, G. Balourdet.

**Invités :** M. Mayenga (Délégué Départemental), F. Beaurain (Ligue de l'Enseignement).

### **1. Validation du PV du 19 novembre 2021.**

Adopté à l'unanimité.

### **2. Avenant au contrat des salariés Ufolep.**

Freddy Beaurain informe le CD des modifications salariales concernant les salariés.

Au niveau de la Ligue, en application d'une nouvelle convention collective, l'évaluation des fiches de poste a permis de procéder à une nouvelle classification, applicable à partir du 01 janvier 2022 sous réserve de l'acceptation par les salariés.

Ainsi tous les délégués seront classés à l'indice E

Des avenants aux contrats de travail seront établis avec augmentation pour certains (Mervyn, Adèle), sans changement pour d'autres (Emilie).

Pour l'ensemble de la Ligue, ces revalorisations génèrent une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 70 000€.

Echanges entre Mervyn, Freddy et le CD au sujet de ces modifications.

Au prochain CD, Philippe s'engage pour avoir une position définitive sur la situation de Mervyn.

### **3. Retour sur le Comité Régional, en visio.**

Le Comité de l'Aube n'était pas représenté. Le Président rappelle et insiste sur l'importance d'une représentation

Mervyn reprend les principaux points de cette réunion avec :

- L'élection du bureau et la désignation des membres
- Le point sur la démarche de construction du projet sportif fédéral.

Organisation d'une réunion le 29 janvier à Metz, l'objectif étant de définir les priorités de ce projet et les déclinaisons en actions sur les territoires.

- Points d'actualité du Comité.

*La contractualisation.* Selon des critères de répartition (40% sur les affiliations, 40% sur les licences, 15% sur les ufopass et 5% sur les tipo), l'Aube percevra une enveloppe de 1 951,48€ (3 703€ les années précédentes).

*La cotisation des 1€.* Un appel à cotisation en fonction des effectifs 2020/21 va être lancé.

*Un crédit de 9 000€* sera affecté pour les actions portées par le Comité régional.

### **4. Point sur les compétitions.**

a. *Tennis de table.* Reprise avec protocole sanitaire respecté.

b. *Foot.* Cas de covid signalés au FCMT.

c. *Cyclocross.* Les clubs continuent à organiser les compétitions, mais difficultés avec les municipalités pour accéder aux salles communales.

d. *Tir à l'arc* L'association Diana Sport Arc de Bar/ Aube organise une compétition en intérieur le 19 décembre. Présence de P. Déon.

## 5. Point sur les demandes de subvention 2022.

Subventions Politique de la Ville. Deux projets à TCM.

Aube Secours (Maugout)

Ufostreet à la Chapelle s/ Luc, Troyes et Pont Ste Marie

Par contre deux projets sont subventionnés

Ufosport (6 500€). A prendre en compte en 2021.

Centre départemental de l'enfance (7 700€). A budgéter en 2022.

## 6. Questions diverses.

- Formateurs PSC1. L'ufolep Aube a été interpellée par le National pour la formation d'un deuxième formateur PSC1  
Actuellement, seul Mervyn est apte. Adèle serait intéressée pour suivre cette formation.
- Réunion régionale motos le samedi 18 décembre au siège de la Ligue avec une vingtaine de participants.
- J-CI Bezot précise les nouvelles dispositions du Ministère chargé des sports, applicables à partir du 14 décembre. A savoir :  
*Le contrôle du pass et le protocole sanitaire.* A terme, le référent covid devra disposer d'une attestation de formation.  
*Le port du masque* obligatoire sf pour la pratique sportive.  
*Spectateurs* : pass + masque obligatoire.  
*Vie associative* : Privilégier le distanciel.  
Le contrôle pass peut être mis en place.  
Regroupements et séquences festives à proscrire.  
*Lieux clos.* Aération et nettoyage. Distance de 2 m.

Prochaine réunion du CD le mercredi 19 janvier 2022 à 17h00.